

## **PROVINCE DE QUÉBEC**

### **MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sayabec tenue le mardi 2 juillet 2013, à 20 h au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents, la mairesse, madame Danielle Marcoux et les conseillers suivants :

Sont présents : Madame Marielle Roy,  
Monsieur Lorenzo Ouellet,  
Monsieur Jocelyn Caron,  
Monsieur Jean-Guy Chouinard,  
Madame Solange Tremblay;

Absence motivée : Monsieur René-Jacques Gallant.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Madame Danielle Marcoux. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, ainsi que monsieur Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics sont aussi présents.

#### **Résolution 2013-07-292**

#### **Ordre du jour**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

## **PROVINCE DE QUÉBEC**

### **MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

#### **Réunion mensuelle 2 juillet 2013 Ordre du jour**

1. Ouverture par la prière;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption des procès-verbaux de juin 2013;
4. Comptes à accepter – Juin 2013;
5. Adoption du règlement 2013-06 – Fermeture du bureau municipal;
6. Urbanisme :
  - 6.1 Dérogation mineure : Monsieur Robin Demers;
  - 6.2 Dérogation mineure : Madame Dominique Dupéré et monsieur Jean-Philippe Gagnon;
  - 6.3 Dépôt du certificat de conformité concernant les règlements 2013-04 et 2013-05;
  - 6.4 33, chemin Marcoux;

- 6.5 Monsieur Jean-Guy Duguay;
7. Taxe d'accise 2010-2013 :
    1. Paiement BPR-Infrastructure inc. – Eau potable;
    2. Paiement – Rue Roger;
  8. Dépôt de correspondance :
    1. CN – Programme EcoConnexions;
    2. Grands Prix de la ruralité 2013;
    3. MRC de La Matapédia – Production et vente d'énergie;
    4. MDDEP – Dépôt, enfouissement et brûlage de matières résiduelles;
    5. Échéancier proposé – Bibliothèque;
    6. Planification des travaux prévus;
    7. Lancement de la politique familiale – Dépôt d'une lettre;
    8. MAMROT – Femmes de mérite – Félicitations;
    9. Chambre de commerce – Félicitations;
    10. CLD – Félicitations;
    11. Club Lions – Remerciements;
    12. Madame Ghislaine Pâquet – Remerciements;
    13. Ministère des Transports – Installation d'une enseigne;
    14. Eco-L'eau – Rapport d'inspection des bornes fontaine, vannes de rues et entrées de service;
    15. Centre sportif – Étude du système de refroidissement;
    16. MAMROT – Loi sur l'intégrité;
    17. Monsieur Nelson Banville – Arpenteur-géomètre;
    18. Gare patrimoniale – Remerciements;
    19. MAMROT – Indicateurs de gestion 2012;
    20. Halte Pierre-Brochu – Inspec-Sol – Résultats granulométrie;
    21. Banque nationale – Félicitations;
    22. Changement d'adresse – 16, rue Beaulieu;
    23. Ressources et Énergie Squatex;
  9. Société d'habitation du Québec – Approbation du budget pour l'Office municipal d'habitation de Sayabec;
  10. Offre de services – MRC de La Matapédia – Rue Marcheterre;
  11. Services professionnels – Hôtel de ville - Agrandissement;
  12. Règlement 2012-03 – Rues de la municipalité – Paiement Groupe Lechasseur et paiement Les Aménagements Lamontagne Inc;
  13. FQM – Dépôt de documents : Prix Jean-Marie Moreau et inscription au Congrès de la FQM;
  14. Demandes d'appui :
    1. CPA Frimousse de Sayabec;
    2. Bar la Grimace;
    3. CLD de La Matapédia;
  15. Étudiants – Début d'emploi;
    1. Moniteur de terrain de jeux – Monsieur Antoine Bouillon;
    2. Préposé estival – Monsieur Guillaume Rioux;
    3. Accompagnatrice pour les enfants handicapés – Madame Jessy Beaulieu- Gagné;
  16. Ministère des Transports – Évaluation du rendement;
  17. Salle – Hôtel de ville – Location;

18. Motion de remerciements et de félicitations;
  1. Monsieur Mario Poirier;
  2. Monsieur Michel Poirier;
  3. Monsieur Gérald Lévesque;
  4. Monsieur Ghislain Belzile, Madame Nicole Roy et Madame Cynthia Belzile;
  5. Monsieur Daniel Pineault;
  6. Madame Louise Pineault;
  7. Souper-Concert du Camp musical;
  8. Comité de la Fête nationale;
  9. Ébénisterie Bertin Côté – Financement du lutrin;
  
19. Règlement 2012-07 – Biomasse – Paiement Gestion Conseils PMI :
  
20. Biomasse :
  1. Ingénierie;
  2. Plomberie;
  3. Conduites;
  4. Chaudières;
  5. Terrain de la Fabrique;
  
21. OMH – Règlement 2012-17 - Paiement;
  
22. Entente – Conteneurs pour le matériel informatique;
  
23. Ouverture des chemins d’hiver – Soumissions;
  
24. Dépôt du rapport annuel sur la stratégie d’économie d’eau potable en 2012;
  
25. Monsieur Lionel Raymond;
  
26. Partenariat entre le Comité de la Gare, Comité Culture et Concertation ainsi que la Municipalité – Monsieur Robert Blaquière;
  
27. Terrain – Rue Marcheterre;
  
28. Résolution 2010-06-254 – Rénovation cadastrale – Correction de la résolution;
  
29. Halte Pierre-Brochu;
  
30. Règlement 2012-07 – Paiement – Corporation Sun Média;
  
31. Affaires nouvelles :
  1. \_\_\_\_\_;
  2. \_\_\_\_\_;
  3. \_\_\_\_\_;
  
32. Période de questions;
  
33. Levée de l’assemblée.

**Résolution 2013-07-293****Procès verbaux**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter les procès verbaux de juin 2013 transmis trois jours à l'avance aux élus municipaux.

**Résolution 2013-07-294****Comptes à accepter**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que les comptes du mois de juin 2013 sont acceptés par les membres du conseil municipal au montant de 196 618.71 \$, les crédits étant disponibles au budget.

<b>NOM DES COMPTES</b>	<b>MONTANTS</b>
ALARME 911 RIMOUSKI INC.	5 710.86 \$
ALYSON DESIGN ET MULTIMÉDIA	450.00 \$
AMQUI CHASSE ET PÊCHE INC.	48.29 \$
RÉFRIGÉRATION GASPÉSIE INC.	241.45 \$
AQLPA	100.00 \$
BIBLIOTHÈQUE – ARCHIVES NATIONALES	229.94 \$
ASTRAL MÉDIA RADIO INC.	2 076.84 \$
AU GENTIL MUGUET	175.34 \$
BANVILLE NELSON	2 094.09 \$
BELZILE GHISLAIN	142.00 \$
BÉTON PROVINCIAL	761.81 \$
LABORATOIRE BSL	1 014.91 \$
BOUCHARD KATY	80.00 \$
BUANDERIE NETTOYEUR DE L'EST	172.48 \$
CADIEX	5 802.72 \$
CAIN LAMARRE CASGRAIN	1 255.14 \$
CAYOUCETTE FRANCIS	60.00 \$
CENTRE BUREAUTIQUE	320.31 \$
CHUBB EDWARDS	1 145.16 \$
CLÉROBEC INC.	7 820.02 \$
CORPORATION SUN MÉDIA	957.73 \$
CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT	25.00 \$
LES CUISINES CD SERVICE DE TRAITEUR	1 146.61 \$
DÉCARTEQ INC.	155.22 \$
ÉCOCENTRE DE LA MITIS	4 290.70 \$
ENTREPRISES YVON D'ATOUS & FILS INC.	603.62 \$
ÉPICERIE RAYMOND BERGER	136.58 \$
ÉQUIPEMENT SIGMA INC.	6 553.58 \$
FABRIQUE DE SAINT-CLÉOPHAS	200.00 \$
FAMILI-PRIX AUBERT LÉVESQUE	49.37 \$
FONDS DE L'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	40.00 \$
FORT CAUSAPS AU ROYAUME DU SAUMON	300.00 \$
GARAGE RAYMOND TURCOTTE INC.	383.78 \$
GROUPE CCL	227.37 \$
GROUPE LECHASSEUR	7 260.32 \$
HALLÉ MARIE	12.85 \$
INSPEC-SOL	229.95 \$
JEAN-MARC LAVOIE CARROSSIER ENR.	144.86 \$
LA CIO INC.	86.23 \$
LES ENTREPRISES A&D LANDRY INC.	436.91 \$
LES PUBLICATIONS GOUVERNEMENTALES	29.35 \$

LIBRAIRIE D'AMQUI INC.	527.67 \$
MATIC SOLUTIONS ENR.	359.98 \$
MAURICE BÉLANGER PAYSAGISTE INC.	373.67 \$
MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC	61.25 \$
MRC DE LA MATAPÉDIA	126 472.89 \$
NATIONAL VACUUM	444.54 \$
ORGANISME DE BASSIN VERSANT	218.00\$
PAQUET PIERRE-ANDRÉ	3 137.00 \$
PAUSE CAFÉ MAT INC.	60.00 \$
PELLETIER ANTOINE	227.65 \$
POIRIER MARIE-CLAUDE	2 772.86 \$
PRAXAIR	28.66 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC.	555.15 \$
PG SOLUTIONS INC.	344.93 \$
RAYNALD BOUCHARD AUTOMOBILES	57.31 \$
RÉNO-VALLÉE INC.	446.82 \$
RICHARD POIRIER ET FRÈRES	278.37 \$
SÉCURITÉ BERGER	34.50 \$
SERRURIER FILLION INC.	22.89 \$
SNEQ	127.62 \$
SONIC	2 432.55 \$
HENRIETTE ST-PIERRE	49.99 \$
SUPÉRIEUR PROPANE	24.14 \$
SUPERMARCHÉ BERGER INC.	73.84 \$
TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'EST	142.85 \$
MÉDIA TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.	868.07 \$
TRANSPORT MARTIN ALAIN INC.	1 509.05 \$
UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT	137.97 \$
VISA DESJARDINS	120.00 \$
WOLSELEY CANADA INC.	1 737.10 \$
<b>TOTAL</b>	<b>196 618 71 \$</b>

**Résolution 2013-07-295**

**Règlement 2013-06 – Fermeture  
du bureau municipal**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

**RÈGLEMENT 2013-06**

**FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL AU 3, RUE KEABLE,  
SAYABEC**

**ATTENDU** qu'avis de motion a été dûment donné par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, lors de la séance ordinaire du 6 juin 2013 qu'il présenterait un règlement visant la fermeture du bureau municipal, situé au 3, rue Keable à Sayabec, du 14 juillet au 28 juillet 2013 inclusivement;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu unanimement que le conseil municipal adopte le présent règlement et qu'il soit ordonné et statué par ce règlement ce qui suit :

## **ARTICLE 1**

Que le bureau municipal est fermé du 14 juillet au 28 juillet 2013 inclusivement. Que ce règlement est valide seulement pour l'année 2013.

## **ARTICLE 2**

Que le présent règlement entrera en vigueur selon les dispositions de la loi.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 2 JUILLET 2013.

Danielle Marcoux,  
maïresse

Francis Ouellet,  
directeur général et  
secrétaire-trésorier

### **Résolution 2013-07-296**

### **Dérogation mineure – Monsieur Robin Demers**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter la dérogation mineure numéro DPDRL130132 de monsieur Robin Demers demeurant au 4, rue de l'École à Sayabec. Le Comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter cette demande.

Le demandeur désire obtenir l'autorisation de construire un bâtiment accessoire qui ne respecte pas la hauteur permise par le règlement de zonage #2005-04.

Selon la réglementation municipale, la hauteur maximale d'un bâtiment accessoire ne doit pas excéder celle du bâtiment principal, jusqu'à concurrence de 5 mètres. Le bâtiment accessoire projeté aura une hauteur de  $\pm 5.79\text{m}$ , ce qui excède de  $\pm 0.92\text{m}$  la hauteur du bâtiment principal qui est de  $\pm 4.87\text{m}$ .

### **Résolution 2013-07-297**

### **Dérogation mineure – Madame Dominique Dupéré**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter la dérogation mineure numéro DPDRL130121 de madame Dominique Dupéré et de monsieur Philippe Gagnon demeurant au 11, rue Pelletier à Sayabec. Le Comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter cette demande.

Le demandeur désire obtenir l'autorisation de planter une haie de saules arctiques en cour avant à  $\pm 0.30\text{m}$  de la limite de la propriété, de plus le demandeur désire conserver sa haie à une hauteur de 1.8m. Selon la réglementation en vigueur, une haie ne peut être implantée à moins de 0.5m d'une ligne avant de terrain et ne peut excéder une hauteur de 1m



BPR GROUPE-CONSEIL	10014962	3 632.42 \$	362.33 \$	3 994.75 \$	181.62 \$	4 176.37 \$	Le 22 mai 2013 Construction de 2 puits - Sentiers Mic-Mac
BPR GROUPE-CONSEIL	10014966	7 622.32 \$	760.33 \$	8 382.65 \$	381.12 \$	8 763.77 \$	Alimentation en eau Caractérisation et analyse des débits
LABORATOIRE BSL	51883	1 594.00 \$	159.00 \$	1 753.00 \$	79.70 \$	1 832.70 \$	Le 26 mai 2013 Caractérisation eau potable - Lac Matapédia
BPR GROUPE-CONSEIL	15033436	809.35 \$	80.74 \$	890.09 \$	40.47 \$	930.56 \$	Le 17 juin 2013 Honoraires professionnels
<b>TOTAL</b>		<b>14 655.572 \$</b>	<b>1 461.900 \$</b>	<b>16 117.47 \$</b>	<b>732.78 \$</b>	<b>16 850.25 \$</b>	

### Résolution 2013-07-300

### Taxe d'accise 2010-2013 – Rue Roger

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement des factures jointes ci-dessous à l'entreprise BPR – Infrastructure inc. au coût d 1 594.07 \$, taxes incluses, pour des honoraires professionnels pour services rendus concernant le projet : rue Roger – réfection des services.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 1 524.75 \$ comprenant les travaux effectués et la TVQ soit remboursée à même le programme de la taxe d'accise. Le montant de la TPS de 69.32 \$ sera financé à même le budget courant au compte 500714 pour fin de réclamation gouvernementale.

TAXE D'ACCISE 2010-2013							
PAIEMENT DES TRAVAUX – RUE ROGER							
NOM DE L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TOTAL	TPS	GRAND TOTAL	DATE
BPR GROUPE-CONSEIL	15033096	357.28 \$	35.64 \$	392.92 \$	17.86 \$	410.78 \$	Le 17 mai 2013 Réfection des services – rue Roger
BPR GROUPE-CONSEIL	15033440	1 029.17 \$	102.66 \$	1 131.83 \$	51.46 \$	4 176.37 \$	Le 17 juin 2013 Réfection des services – Rue Roger
<b>TOTAL</b>		<b>1 386.45 \$</b>	<b>138.30 \$</b>	<b>1 524.75 \$</b>	<b>69.32 \$</b>	<b>1 594.07 \$</b>	

- 8.1 Lettre du CN remerciant la municipalité d'avoir soumis une application dans le cadre du programme ÉcoConnexions CN 2013 – De terre en air. Malheureusement, la demande n'a pas été sélectionnée.
- 8.2 Le Comité Culture et Concertation et la Bibliothèque municipale Quilit pour la création du Salon des mots font partie des candidatures des Grands prix de la ruralité 2013.
- 8.3 Un document de la MRC de La Matapédia confirme que le MAMROT a clarifié son interprétation de la Loi et qu'en vertu de cette Loi toute municipalité locale, peut, par règlement, régir

l'utilisation de l'énergie qu'elle produit.

- 8.4 Une correspondance du MDDEP nous apprend qu'il y a eu une inspection dans la municipalité concernant le dépôt, l'enfouissement et le brûlage de matières résiduelles et le numéro de référence est 401037297. Le terrain appartient au ministère des Ressources naturelles mais la municipalité a une part de responsabilité dans ce dossier.
  - 8.5 Un courriel de monsieur Karl Duguay nous informe de l'échéancier proposé pour des travaux à la bibliothèque municipale.
  - 8.6 Dépôt de la planification des travaux prévus en 2013 par la municipalité de Sayabec.
  - 8.7 Document concernant le dépôt de la politique familiale municipale et de la démarche Municipalité amie des aînés.
  - 8.8 Une lettre du MAMROT adressant leurs félicitations à madame Danielle Marcoux pour l'obtention de son prix présenté par la YWCA de Québec dans la catégorie Services publics.
  - 8.9 La Chambre de commerce félicite madame Danielle Marcoux pour son prix reçu lors du gala à Québec.
  - 8.10 Le CLD de La Matapédia offre des félicitations à madame Marcoux.
  - 8.11 Le Club Lions de Sayabec offre ses remerciements pour la grande générosité dont fait preuve la municipalité.
  - 8.12 Madame Ghislaine Paquet remercie pour l'hommage qui lui a été rendu lors du 5 à 7 de la municipalité.
  - 8.13 Une correspondance du ministère des Transports confirme qu'ils ont pris connaissance de la résolution numéro 2013-06-282 concernant une demande d'installation d'enseigne sur la route 132.
  - 8.14 Dépôt d'un rapport d'inspection concernant des bornes fontaine, vannes de rue et entrées de service ainsi que l'infiltration par l'inspection des regards d'égout. Ce rapport est signé par monsieur Mario Voyer.
  - 8.15 Un courriel de monsieur Bruno Ste-Croix concernant un programme de subvention du MELS pour les systèmes de refroidissement fonctionnant aux réfrigérants synthétiques.
  - 8.16 Document du MAMROT concernant la Loi sur l'intégrité.
  - 8.17 Documents produits par monsieur Nelson Banville, arpenteur, concernant l'immatriculation et le piquetage d'un terrain prévu d'un CPE et qui est la propriété de la CSMM.
  - 8.18 Carte de remerciements émise par le Comité de la Gare patrimoniale lors de l'inauguration de la gare.
  - 8.19 Les indicateurs de gestion 2012 sont transmis aux conseillers municipaux.
-

- 
- 8.20 Un courriel d’Inspec-Sol explique la charte triangulaire et le type de sol que le rapport a donné.
- 8.21 Des félicitations sont adressées à madame Danielle Marcoux pour le prix remporté lors du gala du YWCA.
- 8.22 La présente informe les membres du Conseil municipal que suite à une recommandation du CCU, il y a eu un changement d’adresse pour la propriété du 16, rue Beaulieu. L’adresse sera dorénavant le 46, rue Fournier.
- 8.23 Des travaux seront exécutés par Ressources et Énergie Squatex concernant la propriété de messieurs Henri et Germain Poirier située au 75, route Rioux.
- 

**Résolution 2013-07-301**

**OMH-Rapport budgétaire**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d’accepter la révision budgétaire 2013 de l’Office municipal d’habitation de Sayabec tel que présenté sur le rapport d’approbation du 21 mai 2013 par la Société d’habitation du Québec.

**Résolution 2013-07-302**

**Offre de services – Rue Marcheterre**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d’accepter l’offre de services de la MRC de La Matapédia au coût de 5 200 \$ (non taxable) pour une estimation des honoraires professionnels ce qui permettra d’effectuer la conception, les plans et devis, l’appel d’offres et la coordination pour des travaux de remplacement des infrastructures d’aqueduc et d’égout dans la rue Marcheterre.

Les tâches suivantes seront réalisées :

1. Relevé de terrain et mise en plan;
2. Conception;
3. Plan et devis technique, travaux en régie;
4. Devis achat de conduites, appel d’offres et suivi;
5. Devis achat de matériaux, appel d’offres et suivi;
6. Gérance de projet et rencontre de coordination.

**Résolution 2013-07-303**

**Offre de services – Hôtel de ville**

Suite à l’appel d’offres sur invitation du 11 juin 2013 pour la réalisation de l’étude préliminaire pour l’agrandissement et le réaménagement de l’hôtel de ville de Sayabec, deux entreprises ont soumissionné : Marcel Banville, architecte et Les architectes Goulet et Lebel. La municipalité de Sayabec a procédé à l’ouverture des

soumissions. Deux soumissions ont été déposées soient :

Marcel Banville, architecte : 4 000 \$  
 Les Architectes Goulet et Lebel : 6 900 \$

Après analyse des soumissions et jugeant celles-ci conformes, il est proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accorder le contrat pour l'étude préliminaire pour l'agrandissement et le réaménagement de l'hôtel de ville à l'entreprise Marcel Banville, architecte au coût de 4 000 \$, taxes en sus.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal autorisent la mairesse, madame Danielle Marcoux et le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Francis Ouellet, à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce projet

---

Monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, quitte son siège étant concerné par le prochain point à l'ordre du jour.

---

**Résolution 2013-07-304**

**Règlement 2012-03 – Rues de la municipalité**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement des factures jointes ci-bas au coût de 21 238.79 \$ incluant les taxes, pour des travaux d'épandage d'abat-poussière effectués dans le rang 3 et la route Melucq dans le cadre du règlement d'emprunt 2012-03.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme 20 315 16 \$ \$ comprenant les travaux et les taxes soit remboursée à même le règlement 2012-03. Le montant de la TPS DE 923.63 \$ sera payé à même le budget courant, soit le compte 500714 pour fin de réclamation gouvernementale.

RÈGLEMENT 2012-03 – RUES DE LA MUNICIPALITÉ							
PAIEMENT DES TRAVAUX – ÉPANDAGE							
NOM DE L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TOTAL	TPS	GRAND TOTAL	DATE
GROUPE LECHASSEUR	15771	6 620.75 \$	660.42 \$	7 281.17 \$	331.04 \$	7 612.21 \$	Le 31 mai 2013 Épandage Route Melucq et Rang Est
GROUPE LECHASSEUR	15784	2 276.20 \$	227.05 \$	2 503.25 \$	113.81 \$	2 617.06 \$	Le 31 mai 2013 Épandage rang 3
LES AMÉNAGEMENTS LAMONTAGNE INC.	156029	9 575.58 \$	955.16 \$	10 530.74 \$	478.78 \$	11 009.52 \$	Le 14 juin 2013 Épandage Rang 3 et Route Melucq
<b>TOTAL</b>		<b>18 472.53 \$</b>	<b>1 842.63 \$</b>	<b>20 315.16 \$</b>	<b>923.63 \$</b>	<b>21 238.79 \$</b>	

- 
13. La Fédération québécoise des municipalités invite les élus aux Assises annuelles de la Fédération ainsi qu'à faire l'inscription d'un (e) élu 9 (e) au prix Jean-Marie Moreau et aux Prix du Leadership municipal.
- 

---

Monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, revient à la réunion.

---

**Résolution 2013-07-305**

**Inscription – Fédération  
québécoise des municipalités**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de faire l'inscription de mesdames Danielle Marcoux, mairesse, Marielle Roy et Solange Tremblay, conseillères, ainsi que de monsieur Jocelyn Caron, conseiller, au 72<sup>es</sup> assises annuelles de la FQM qui auront lieu les 26, 27 et 28 septembre au Centre des congrès de Québec. Le coût pour cette activité est de 620 \$ par personne pour les membres si l'inscription se fait avant le 30 août 2013.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

**Résolution 2013-07-306**

**Demande d'appui – CPA  
Frimousse**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 1 472.93 \$ au Club de patinage Frimousse de Sayabec afin de les appuyer dans leurs dépenses concernant les frais d'inscription à une compétition ainsi que les frais d'entraîneurs.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

**Résolution 2013-07-307**

**Demande d'appui – Bar la  
Grimace**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le prêt des estrades et des blocs de béton à madame Sonia Bouchard pour l'événement «Sayabec Toasté» qui se tiendra le samedi 24 août 2013 sur son terrain situé au 32, rue Boulay à Sayabec. Madame Sonia Bouchard devra bien encadrer cette activité et les membres du conseil municipal demandent à la responsable du Bar la Grimace de s'assurer que la circulation sur la rue Boulay ne soit pas complètement entravée durant la tenue de l'événement. Le coût du transport des estrades et des blocs de béton sera à la charge du Bar la Grimace. Advenant le cas où les estrades seraient endommagées, les frais seront à la charge du Bar la Grimace.

**Résolution 2013-07-308**

**Demande d'appui – CLD de La Matapédia**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser madame Vanessa Fillion, coordonnatrice des loisirs, à afficher sur le tableau électronique de la publicité concernant la municipalité de Saint-Cléophas au coût de 100 \$, taxes incluses. Cette publicité aura comme sujet : l'Évènement des Grandes Retrouvailles qui auront lieu les 10 et 11 août 2013. Cette publicité pourra être affichée sur le tableau électronique du 4 au 11 août 2013.

**Résolution 2013-07-309**

**Emploi étudiant – Moniteur au terrain de jeux**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'embauche de monsieur Antoine Bouillon comme moniteur au terrain de jeux à raison de 30 heures par semaine. La durée de l'emploi est de 7 semaines au taux horaire de 10.15 \$ de l'heure. Le début de l'emploi sera le 25 juin 2013 et se terminera le 9 août 2013.

**Résolution 2013-07-310**

**Emploi étudiant – Préposé estival**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'embauche de monsieur Guillaume Rioux comme préposé estival à raison de 30 heures par semaine. La durée de l'emploi est de 6 semaines au taux horaire de 10.15 \$ l'heure. Le début de l'emploi sera le 2 juillet et se terminera le 9 août 2013.

**Résolution 2013-07-311**

**Emploi étudiant- Terrain de jeux Handicapés**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'embauche de madame Jessy Beaulieu-Gagné comme accompagnatrice pour les enfants handicapés à raison de 38 heures par semaine. La durée de l'emploi est de 7 semaines au taux horaire de 10.15 \$ de l'heure. Le début de l'emploi sera le 25 juin 2013 et se terminera le 9 août 2013.

**Résolution 2013-07-312**

**Ministère des Transports – Évaluation du rendement**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet,

directeur général et secrétaire-trésorier, à signer le formulaire «évaluation du rendement» confirmant une évaluation de rendement satisfaisante relative au dossier 6506-12-4534 contrat 850821511 provenant du ministère des Transports du Québec.

**Résolution 2013-07-313**

**Hôtel de ville – Location de salle**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser la location de la salle située en bas de l'Hôtel de ville au coût de 40 \$ pour chaque location. Le paiement devra se faire avant chaque location.

**Résolution 2013-07-314**

**Motion – Croix de chemin Pierre-Brochu**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adresser leurs plus sincères remerciements à mesdames Nicole Roy, Cynthia Belzile et Louise Pineault ainsi qu'à messieurs Mario Poirier, Ghislain Belzile, Gérald Lévesque, Michel Poirier et Daniel Pineault pour leur participation et leur grand dévouement lors de la restauration de la Croix de chemin Pierre-Brochu.

**Résolution 2013-07-315**

**Motion – Souper-Concert du Camp musical**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adresser leurs plus sincères félicitations aux membres du souper-concert du Camp musical ainsi qu'à tous les bénévoles pour l'organisation du Souper-Concert du Camp musical le 15 juin 2013. Nous remercions aussi monsieur Bruno Pelletier qui était le président d'honneur du souper-concert.

**Résolution 2013-07-316**

**Motion – Comité de la Fête nationale**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'offrir leurs félicitations ainsi que leurs remerciements au Comité de la Fête nationale pour l'organisation de la fête nationale le 24 juin qui a eu lieu au Parc au Tournant-de-la-Rivière.

**Résolution 2013-07-317**

**Motion – Ébénisterie Bertin Côté**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par

les conseillers municipaux de Sayabec d'offrir leurs plus sincères remerciements à l'Ébénisterie Bertin Côté pour la commandite d'un lutrin pour le centre communautaire de Sayabec.

**Résolution 2013-07-318**

**Règlement 2012-07 - Biomasse**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture numéro 59 à l'entreprise Gestion Conseils PMI au coût de 122.68 \$, incluant les taxes, pour les déboursés concernant l'appel d'offres pour l'approvisionnement en biomasse.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 106.70 \$ soit remboursée à même le règlement 2012-07. Le montant de la TPS de 5.34 \$ ainsi que le montant de la TVQ de 10.64 \$ seront financés à même le budget courant au compte 500714.

**Résolution 2013-07-319**

**Soumission - Biomasse -  
Ingénierie**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter la soumission de l'entreprise Innovation Amerik inc. au coût de 3 400 \$ taxes en sus, concernant la chaufferie à la biomasse. Les travaux suivants sont inclus dans la soumission :

1. Plans des fondations de la nouvelle chaufferie et clauses techniques pour devis;
2. Métaux enfouis au béton et métaux ouvrés inclus aux plans;
3. Structure de bâtiment non incluse;
4. Dimensionnement selon les plans d'architecture;

**Résolution 2013-07-320**

**Soumissions - Biomasse -  
Ingénierie – Excavation**

Suite à l'appel d'offres public d'août 2012 pour l'excavation concernant le projet de la biomasse six entreprises ont soumissionné : Construction H. L. Thériault, AD Landry, Les entreprises Lucien Michaud, BCK, Transport en vrac Saint-Denis et RJ Bérubé. La municipalité de Sayabec a procédé à l'ouverture des soumissions le mercredi, 28 septembre 2012 à 11 heures. Six soumissions ont été déposées soient :

Construction H.L. Thériault :	87 867.18 \$
AD Landry :	84 147.50 \$
Les entreprises Lucien Michaud :	64 940.00 \$
BCK :	101 599.83 \$
Transport en vrac Saint-Denis :	69 538.00 \$
RJ Bérubé	85 375.00 \$

Après analyse des soumissions et jugeant celles-ci conformes, il

est proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accorder le contrat pour l'excavation dans le projet de chaufferie à la biomasse aux entreprises Lucien Michaud au coût de 64 940.00 \$, taxes en sus.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal autorisent la mairesse, madame Danielle Marcoux et le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Francis Ouellet, à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce projet

**Résolution 2013-07-321**

**Soumissions - Biomasse - Plomberie**

Suite à l'appel d'offres public du 11 février 2013 pour la réalisation de l'étude préliminaire pour la plomberie intérieure de la chaufferie à la biomasse, trois entreprises ont soumissionné : Plomberie J.E. de l'Est, Plomberie St-Pie X inc et Plomberie P.S.P. La municipalité de Sayabec a procédé à l'ouverture des soumissions le vendredi 1<sup>er</sup> mars 2013 à 11 h. Trois soumissions ont été déposées soient :

Plomberie de l'Est :	98 500 \$
Plomberie Saint-Pie X inc. :	139 500 \$
Plomberie P.S.P.	75 649.88 \$

Après analyse des soumissions et jugeant celles-ci conformes, il est proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accorder le contrat pour la plomberie intérieure de la chaufferie à la biomasse à l'entreprise Plomberie P.S.P. au coût de 75 649.88 \$, taxes en sus.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal autorisent la mairesse, madame Danielle Marcoux et le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Francis Ouellet, à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce projet

**Résolution 2013-07-322**

**Soumissions - Biomasse - Chaudières**

Suite à l'appel d'offres public publié pour l'obtention de chaudières concernant le projet de biomasse, trois entreprises ont soumissionné : Beloteq, Ideal Combustion et la Coop Fédérée. La municipalité de Sayabec a procédé à l'ouverture des soumissions le vendredi 28 juin 2013 à 11 h. Six soumissions ont été déposées soient :

Beloteq :	337 795.00 \$
Ideal Combustion	423 000.00 \$
Coop Fédérée	446 054.21 \$

Après analyse des soumissions et jugeant celles-ci conformes, il est proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accorder le contrat pour les chaudières à l'entreprise Beloteq au montant de 337 795.00 \$, taxes en

sus.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal autorisent la mairesse, madame Danielle Marcoux et le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Francis Ouellet, à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce projet

**Résolution 2013-07-323**

**Achat de terrain -  
Fabrique**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'achat du terrain de la Fabrique de la paroisse Saint-Nom-de-Marie portant le numéro de lot 4 660 998, d'une superficie de 1 990 m<sup>2</sup> au montant de l'évaluation qui est de 11 000 \$. La superficie totale du terrain est achetée au coût de 11 000 \$.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal mandatent monsieur Pierre Chabot, notaire ainsi que l'arpenteur, monsieur Nelson Banville à produire les documents légaux concernant cet achat entre la municipalité de Sayabec et la Fabrique de la paroisse Saint-Nom-de-Marie. Madame Danielle Marcoux, mairesse et monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire – trésorier, sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Sayabec tous les documents concernant cet achat

**Résolution 2013-07-324**

**OMH – Règlement 2012-17**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le versement de 120 000.00 \$ à l'Office municipal d'habitation de Sayabec afin de l'inclure dans le prochain déboursé. Ce montant provient du règlement d'emprunt numéro 2012-17 visant l'instauration d'un programme de rénovation Québec visant la bonification d'un projet accès logis dans la municipalité de Sayabec.

---

Le point 22 de l'ordre du jour est remis à une prochaine réunion.

---

**Résolution 2013-07-325**

**Soumission – Ouverture des  
chemins d'hiver**

Suite à l'appel d'offres public publié le 5 juin 2013 pour l'ouverture des chemins d'hiver de 2013-2016, une entreprise a soumissionné soit Transport Martin Alain. La municipalité de Sayabec a procédé à l'ouverture des soumissions le mardi 25 juin 2013 à 16 h. Une soumission a été déposée soit :

Transport Martin Alain :

196 968.96 \$

Après analyse de la soumission et jugeant celle-ci conforme, il est proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accorder le contrat pour l'ouverture des chemins d'hiver 2013-2016 à l'entreprise Martin Alain au montant de 196 968.96 \$, taxes en sus.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal autorisent la mairesse, madame Danielle Marcoux et le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Francis Ouellet, à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce projet

---

24. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose le rapport annuel de la gestion de l'eau potable pour l'année 2012.

---

**Résolution 2013-07-326**

**CLSC – Monsieur Lionel Raymond**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le remboursement d'un montant de 500 \$ concernant le dépôt d'une somme que monsieur Lionel Raymond avait donné comme garantie concernant le démolition de l'ancien CLSC situé au 7, boulevard Joubert Ouest à Sayabec.

**Résolution 2013-07-327**

**Partenariat entre le CCC, le Comité de la Gare et la municipalité**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le versement de 400 \$ pour une œuvre d'art fait à la scie mécanique qui sera réalisée par monsieur Robert Blaquièrre. Cette œuvre sera payée grâce au partenariat entre le Comité Culture et Concertation, le Comité de la Gare patrimoniale ainsi que la Municipalité de Sayabec. Le montant d'argent sera versé au Comité Culture et Concertation conditionnellement à ce que les trois organismes confirment leur participation financière.

**Résolution 2013-07-328**

**Terrain – Rue Marcheterre**

Proposé par Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'annuler la résolution numéro 2013-06-283 concernant la location du terrain numéro 4 349 127 situé entre le 57 et le 61 rue Marcheterre à monsieur Sylvain Pineault.

---

Monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, se retire de la réunion pour la présentation du point suivant.

---

**Résolution 2013-07-329**

**Rénovation cadastrale**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'apporter les corrections suivantes à la résolution 2010-06-254.

Dans la résolution c'était écrit : les conseillers municipaux de la municipalité de Sayabec de fermer la partie de l'ancienne route 132 ouest située sur les lots 48-P, 49-P, 50-P, 51-P du rang A.

**Nous apportons la correction suivante :** Dans la résolution c'était écrit : les conseillers municipaux de la municipalité de Sayabec de fermer la partie de l'ancienne route 132 ouest située sur les lots 48-P, 49-P, 50-P, 51-P et 52-P du rang A.

Par la même résolution, le conseil autorise la cession aux deux propriétaires suivants de cette partie de terrain comprise entre leurs propriétés et la route 132 ouest actuelle c'est-à-dire une partie de l'ancienne route devenue un immeuble excédentaire.

**Nous apportons la correction suivante :** Par la même résolution, le conseil autorise la cession aux trois propriétaires suivants de cette partie de terrain comprise entre leurs propriétés et la route 132 ouest actuelle c'est-à-dire une partie de l'ancienne route devenue un immeuble excédentaire.

Monsieur Jean-Guy Chouinard et Madame Nancy Caron vis-à-vis les lots 48-P, 49-P et 50-P, Rang et Monsieur Pierre-Jacques Jean vis-à-vis le lot 51-P, Rang A.

**Nous apportons la correction suivante :** Ferme Sayabec 2010 Inc. vis-à-vis les lots 48-P, 49-P et 50-P, Rang, Monsieur Pierre-Jacques Jean vis-à-vis le lot 51, Rang et Monsieur Jean-Sébastien Beaulieu vis-à-vis le lot 52-P, Rang A.

**Par la fait même, le quatrième paragraphe de la résolution 2010-06-254 qui se lit comme suit est également annulé :**

Monsieur Sébastien Beaulieu n'étant pas intéressé par la partie du lot 52, cette pointe de terrain sera incluse dans la désignation de la route 132 après la rénovation cadastrale.

---

---

Monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, revient à la réunion.

---

---

**Résolution 2013-07-330**

**Offre de services – Halte Pierre-Brochu**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de mandater le service de génie de la MRC de La Matapédia à procéder à l'analyse d'un projet d'élargissement de la descente au lac et de l'agrandissement du stationnement concernant la halte Pierre-Brochu et réévaluer

l'aménagement des installations sanitaires suite aux dernières analyses réalisées par InspecSol avec les échantillons extraites par madame Pascale Turcotte et monsieur Bruno Caron.

**Résolution 2013-07-331**

**Règlement 2012-07 - Biomasse**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture numéro RR00143432 à l'entreprise Gestion Conseil PMI au coût de 111.53 \$, incluant les taxes, pour les déboursés concernant l'appel d'offres pour l'approvisionnement en biomasse.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 97.00 \$ soit remboursée à même le règlement 2012-07. Le montant de la TPS de 4.85 \$ ainsi que le montant de la TVQ de 9.68 \$ seront financés à même le budget courant au compte 500714.

**Résolution 2013-07-332**

**Levée de la séance**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la séance soit levée à 21 h 22.

Danielle Marcoux,  
maïresse

Francis Ouellet, directeur général et  
secrétaire-trésorier